

PAR COURRIEL

Québec, le 23 janvier 2020

Objet : Demande d'accès n° 2019-12-061 – Lettre de réponse

Monsieur,

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 18 décembre dernier, concernant les montants reçus par le Ministère en compensation pour l'atteinte aux milieux humides et hydriques depuis l'entrée en vigueur de Loi concernant la conservation des milieux humides et hydriques.

Le document suivant est accessible. Il s'agit de :

- Revenus perçus depuis l'entrée en vigueur de la Loi concernant la conservation des milieux humides et hydriques, 2 pages.

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez, en pièce jointe, une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez communiquer avec M^{me} Marie-Claude Laflamme, analyste responsable de votre dossier, à l'adresse courriel marie-claude.laflamme@environnement.gouv.qc.ca, en mentionnant le numéro de votre dossier en objet.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La directrice,

(Original signé)

Julie Samuël

p. j. 2

**MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA
LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES**
Revenus perçus depuis l'entrée en vigueur de la loi
concernant la conservation des milieux humides
et hydriques

MRC	Revenus du 1 avril 2017 au 20 décembre 2019
Bécancour	158 717,58
L'Assomption	55 286,10
Laval	5 442 508,44
Manicouagan	1 384 917,69
Maskinongé	95 235,18
Saguenay	832 260,73
Témiscamingue	13 515,64
Vaudreuil-Soulanges	921 185,44
(vide)	
Montmagny	9 710,60
Rimouski-Neigette	20 999,21
Agglomération de La Tuque	13 951,11
Trois-Rivières	167 252,58
Mékinac	20 499,33
Portneuf	417 347,98
Beauce-Sartigan	91 466,12
Bellechasse	28 828,68
Minganie	1 700 806,90
Lac-Saint-Jean-Est	102 350,69
Thérèse-De Blainville	431 484,58
Les Moulins	636 770,75
Drummond	137 343,24
La Haute-Yamaska	49 583,79
L'Érable	23 623,96
Bonaventure	236 323,18
D'Autray	25 357,48
Nicolet-Yamaska	85 629,89
Le Val-Saint-François	35 764,00
Lotbinière	191 091,63
Le Granit	34 913,05
La Jacques-Cartier	156 278,75
La Matapédia	2 396,80
La Haute-Gaspésie	16 777,95
Argenteuil	72 321,95
Le Haut-Richelieu	52 969,37
Sherbrooke	2 305 061,71
Témiscouata	47 985,24
Les Collines-de-l'Outaouais	34 624,94
Gatineau	2 352 838,43
Les Laurentides	128 289,26
Deux-Montagnes	51 165,89
Le Haut-Saint-François	153 715,52
Arthabaska	281 397,61
Brome-Missisquoi	704 505,97
Memphrémagog	73 656,18
Les Etchemins	73 606,14
Charlevoix	47 134,80

MRC	Revenus du 1 avril 2017 au 20 décembre 2019
Kamouraska	260 651,02
Mirabel	2 426 565,63
Beauharnois-Salaberry	142 011,89
Agglomération de Montréal	6 359 695,36
Les Sources	20 895,96
Les Appalaches	18 002,96
Lévis	1 980 748,95
La Mitis	16 815,92
La Vallée-de-l'Or	459 906,32
Rouyn-Noranda	474 225,66
La Vallée-de-la-Gatineau	5 908,53
La Côte-de-Gaspé	102 451,47
Les Pays-d'en-Haut	23 872,55
La Rivière-du-Nord	336 220,87
Montcalm	25 191,74
Marguerite-D'Youville	22 465,17
Coaticook	125 933,40
Agglomération de Québec	9 933 945,07
Golfe-du-Saint-Laurent	34 109,67
Matawinie	22 592,01
Agglomération de Longueuil	2 968 874,43
Abitibi	289 730,97
Joliette	346 738,60
Roussillon	245 994,25
La Vallée-du-Richelieu	210 261,26
Papineau	100 006,72
Rivière-du-Loup	77 675,70
Robert-Cliche	50 787,62
La Côte-de-Beaupré	54 253,87
La Nouvelle-Beauce	29 429,59
L'Islet	22 095,00
Jamésie	18 195,10
Les Basques	34 236,17
Pierre-De Saurel	21 226,00
Shawinigan	13 060,83
Rouville	10 793,34
Le Haut-Saint-Laurent	7 836,65
Charlevoix-Est	5 110,71
Avignon	5 911,80
Pontiac	3 349,44
Les Chenaux	10 317,85
Caniapiscau	317 040,76
Le Domaine-du-Roy	39 905,50
TOTAL	47 594 494,37

Source:

Direction générale des ressources financières et matérielles

Sous-ministériat adjoint aux services à la gestion